
Nombre de membres

Séance du mercredi 22 novembre 2023

en exercice : 11

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-deux novembre l'assemblée régulièrement convoquée le 15 novembre 2023, s'est réunie sous la présidence de Madame Patricia LOISEAU (Maire).

Présents : 9

Votants : 10

Sont présents : Patricia LOISEAU, Jean-François DELPORTE, Romain RICADA, Fabien BONNIER, Florence BONNIER, Sébastien FAGONT, Davy LATIZEAU, Dominique LECOURT, Florence PICARD

Représentés : Suzanne BRAYETTE par Patricia LOISEAU

Excuses :

Absents : Thibaut RICADA

Secrétaire de séance : Romain RICADA

Madame Le Maire ouvre la séance à 19 heures. Le nombre de présents étant de 9, le quorum est atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer conformément à l'article L 2121.17 du CGCT.

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

La lecture du dernier procès-verbal du conseil municipal du 08 novembre 2023 n'apportant aucune observation, est approuvée à l'unanimité des membres présents.

Objet : DM n°4 : Panneaux sens interdit - Barrières abribus - Vitrine abribus - DE_2023_059

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
023 (042)	Virement à la section d'investissement	1625.29	
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	4180.57	
6413	Personnel non titulaire	500.00	
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	2000.00	
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.		6916.86
738	Autres impôts et taxes		1389.00
TOTAL :		8305.86	8305.86

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2152 - 103	Installations de voirie	951.06	
2152 - 105	Installations de voirie	470.93	
2158 - 102	Autres inst.,matériel,outil. techniques	203.30	
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		1625.29
2804112 (040)	Subv. Etat : Bâtiments, installations		-2955.49
2804182 (040)	Autres org pub - Bât. et installations		2955.49
TOTAL :		1625.29	1625.29
TOTAL :		9931.15	9931.15

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Objet : Devis pour les barrières de l'abri bus - DE_2023_060

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal un devis pour les barrières de l'abri bus. Le devis fait apparaître la somme de 470,93 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents APPROUVE le devis d'achat de barrières pour l'abri bus pour 470,93 €.

Objet : Devis pour panneaux sens interdit - DE_2023_061

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal un devis pour les panneaux du sens interdit de la rue du Fort. Le devis fait apparaître la somme de 951,06 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents APPROUVE le devis pour les panneaux du sens interdit de la rue du Fort pour 951,06 €.

Objet : Colis des anciens 2023 - DE_2023_062

Madame le Maire expose au Conseil Municipal le nombre de colis à préparer pour le Noël des anciens.

Nombre de colis double : 4

Nombre de colis simple : 12

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, autorise le Maire à effectuer ces achats pour un total de 16 colis.

Objet : Devis pour le drapeau de la Croix de Guerre - DE_2023_063

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal un devis pour le drapeau de la croix de guerre. Le devis fait apparaître la somme de 631,19 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents APPROUVE le devis d'achat du drapeau de la croix de guerre pour 631,19 €.

QUESTIONS DIVERSES

- Anciens combattants : Réunion concernant la fusion des sections cantonales.
- Anciens combattants : Monument aux morts nettoyé.
- Anciens combattants : Réfection de 11 tombes de soldats mort pour la France courant 2024.
- Contrefort de l'église : L'entreprise AJC a fini deux contreforts sur les quatre.
- Buté de porte de la salle du Foyer Rural : Couper l'ancien gond.
- Volet gauche de la fenêtre de la salle du Foyer Rural à réparer.
- Eoliennes : Accord de la préfecture et enquête publique diligentée par le Préfet à venir.
- Fil électrique Bruxelles : Le fil décroché est du côté de Nogent l'Artaud, la Mairie a été avisée.
- Dalle préau : Trou à reboucher.
- Site internet : Arrêté sur les nuisances sonores à mettre en ligne et planning de la salle à mettre à jour.
- Après demande d'un administré, la Région a refusé d'installer un arrêt de bus à Cherost.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 15 minutes.

Le secrétaire de séance,
Romain RICADA

Le Maire,
Patricia LOISEAU